

VOTRE PASSEPORT MATERNITÉ

Chères futures mamans,

Vous allez être accueillies dans le service de maternité de l'Hôpital Privé Claude Galien.

Afin de vous accompagner durant votre grossesse, ce document vous a été remis pour :

- Vous **aider** à mémoriser les rendez-vous clés avec vos différents interlocuteurs avant la naissance (gynécologue, laboratoire, anesthésiste et sage-femme)
- Vous **expliquer** les différentes étapes de votre séjour pour vous et votre bébé
- Vous **orienter** dans la marche à suivre lors de votre départ de maternité
- **Répondre** aux questions que vous vous posez

Votre PASSEPORT MATERNITÉ contiendra toutes les **informations utiles** et les recommandations que nous vous demandons de respecter pour votre sécurité et celle de votre enfant.

Vous y trouverez des onglets relatifs à :

- Votre accueil en maternité
- Votre prise en charge
- Votre santé et celle de votre bébé

Secrétariat consultations gynécologiques : **01.69.39.90.31**

Sage-femme salle de naissance : **01.69.39.91.18**

Secrétariat hospitalisation maternité : **01.69.39.96.80**

Sage-femme suites de couches : **01.69.39.91.53**

Sage-femme cadre : **01.69.39.91.80**



N'hésitez pas à poser **toutes vos questions** aux équipes assurant votre prise en charge.

Nous vous souhaitons **le séjour le plus agréable** possible parmi nous.

L'équipe de maternité

LES MOMENTS CLÉS DE VOTRE PRISE EN CHARGE

VOS CONSULTATIONS AVEC LE GYNÉCOLOGUE : Dr _____

1^{ère} consultation : Le _____

Votre date présumée d'accouchement : _____

N'oubliez pas d'envoyer votre déclaration de grossesse à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie

2^{ème} consultation : Le _____ à _____

3^{ème} consultation : Le _____ à _____

4^{ème} consultation : Le _____ à _____

5^{ème} consultation : Le _____ à _____

6^{ème} consultation : Le _____ à _____

7^{ème} consultation : Le _____ à _____

8^{ème} consultation : Le _____ à _____

9^{ème} consultation : Le _____ à _____

10^{ème} consultation : Le _____ à _____

11^{ème} consultation : Le _____ à _____

12^{ème} consultation : Le _____ à _____

VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC L'ANESTHÉSISTE (à partir du 7^{ème} mois – 32^{ème} semaine d'aménorrhée) :

Nom de l'anesthésiste : Dr _____

Le _____ à _____

VOS RENDEZ-VOUS AVEC LA SAGE-FEMME :

Nom de la sage-femme : _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

Le _____ à _____

VOTRE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE :

Pensez à avoir avec vous :

- Votre carte vitale
- Votre pièce d'identité
- Votre livret de famille si vous en possédez déjà un (le jour de votre entrée à la maternité)

10. Merci de ne pas oublier de passer aux admissions pour signaler votre départ



1. Prise de RDV de vos consultations Gynécologie/Obstétrique (secrétariat au RDC à côté de l'accueil)



2. Pôle périnatalité Pavillon Siclet, « Petit Galien »

Une équipe de sages-femmes, psychologues, ostéopathes et ORL vous accueille durant votre grossesse



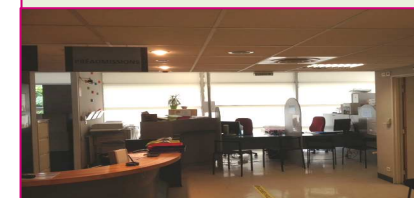
9. Suites de couches

Votre bébé sera pris en charge en nurserie **OU** en néonatalogie



VOTRE PARCOURS EN MATERNITÉ S'ORGANISERA AUTOUR DES MOMENTS SUIVANTS

3. Consultation anesthésiste
Entre le 7^{ème} et le 8^{ème} mois de grossesse
Préadmissions



8. Votre hospitalisation

Elle se déroule dans votre chambre, en maternité



7. Votre admission

Elle se fait dans le hall d'entrée de l'hôpital après votre accouchement



6. Votre accouchement

Il se déroule en salle de naissance avec l'aide des sages-femmes



5. Prise en charge au bloc maternité /urgences obstétricales par les sages-femmes

HÔPITAL PRIVÉ CLAUDE GALIEN

Maternité-Néonatalogie
Gynécologie-Obstétrique

20, route de Boussy
91 480 QUINCY SOUS SENART

Consultations : 01.69.39.90.31

Urgences Maternité : 01.69.39.91.18



Gynécologues-obstétriciens

Dr Jean-Philippe LO PRESTI
Dr Angelo D'ANGELO
Dr Bruno FREYDIER
Dr Serge HONORAT
Dr Serge SCHERER

Pédiatres

Dr Catherine BOURDAIS
Dr Philippe UGARTE

ORL

Dr Thomas COIFFIER

Sages-femmes

Mme Michelle PAUQUET
Mme Isabelle RENAULT
Mme Fabienne UGARTE
Mme Barbara DRIFFAUD-DELPORTE
Mme Séverine FERRARI

Psychologues

Mme Jessica GEMMA
Mme Françoise RAGA

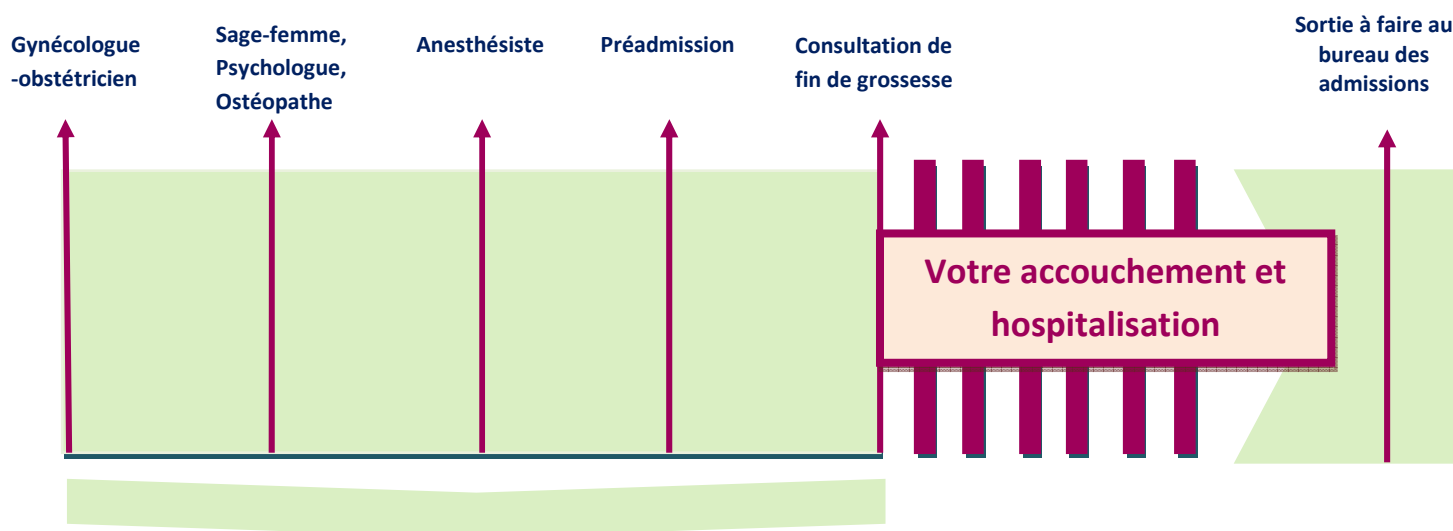
Ostéopathes

Mme Aurélie ROGER
Mme Dominique GAUTHEY-ALEXANDRE

LES ÉTAPES DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE GROSSESSE

Voici le déroulement du suivi de votre grossesse:

1. Une **consultation par mois** jusqu'au terme de votre grossesse avec le gynécologue-obstétricien,
2. La **consultation du 4^{ème} mois** ainsi que les **8 cours de préparation** à l'accouchement à partir de **7 mois ½** avec la sage-femme de l'hôpital Privé Claude Galien au pavillon SICLET ou avec une sage-femme libérale,
3. Une **consultation entre le 7^{ème} et le 8^{ème} mois** avec l'anesthésiste.
4. Dès votre sortie de consultation avec l'anesthésiste, **n'oubliez pas** de faire votre **pré-admission**. Lors de cette préadmission il vous sera demandé
 - une **pièce d'identité valide** (CI, passeport à jour, permis de conduire),
 - votre **carte vitale**
 - votre **mutuelle**



En cas d'urgences obstétricales et/ou de consultation de grossesse, la sage-femme du bloc obstétrical sera toujours disponible pour vous accueillir.

Une équipe médicale compétente pour vous accompagner :

❖ LES SAGES-FEMMES (tenues roses) :

Elles préparent avec vous votre accouchement et veillent à son bon déroulement. Elles vous conseillent tout au long de votre grossesse et durant votre séjour. Vous pouvez les rencontrer en entretien individuel pour élaborer un projet de naissance. **En cas d'urgence** obstétricale, une **sage-femme de garde** est **présente 24h/24** dans l'établissement.

❖ LES GYNÉCOLOGUES-OBSTÉTRICIENS :

Ils font le point sur votre état de santé ainsi que sur celui de votre enfant et prennent les décisions nécessaires et adaptées. Ils peuvent effectuer les échographies (rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de gynécologie-obstétrique). Un **obstétricien de garde** est **présent 24h/24** en cas de problème survenant pendant la grossesse.

❖ LES PUÉRICULTRICES (tenues à col rose) ET LES INFIRMIÈRES (tenues bleues) :

Infirmier(e)s et puéricultrices sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner durant votre séjour. La puéricultrice est une infirmière spécialisée dans la prise en charge globale et les soins médicaux aux nouveau-nés qui le nécessitent.

❖ LES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (tenues à col rose rayé) ET AIDES-SOIGNANTS (tenues vertes) :

L'auxiliaire de puériculture dispense des soins aux nouveau-nés en collaboration et sous la responsabilité de la puéricultrice. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant qui prend en compte la dimension médicale mais aussi relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité. Les aides-soignantes, sous la responsabilité de la sage-femme vous accompagnent durant votre hospitalisation.

❖ LES PÉDIATRES :

Ils participent au diagnostic anténatal et interviennent donc parfois dès la vie fœtale en cas d'anomalie détectée lors de la surveillance de la grossesse. Ils prennent en charge votre bébé de sa naissance à sa sortie de la maternité. Un **pédiatre** est **disponible 24h/24** en cas de problème.

❖ LES PSYCHOLOGUES CLINIENNES :

Pendant votre séjour, si vous en ressentez le besoin, vous pourrez consulter une de nos psychologues cliniciennes gratuitement (consultation hors hospitalisation au tarif Sécurité Sociale).

❖ LES ANESTHÉSISTES RÉANIMATEURS :

Présents dans l'établissement **24h/24, 365j/365**, ils assureront votre péridurale et la prise en charge de votre douleur (un dépassement d'honoraire pour la péridurale sera demandé).

Le « Petit Galien »

Vos entretiens avec la sage-femme ... mais aussi avec les psychologues et les ostéopathes

Un **entretien individuel ou en couple de 45 minutes** avec une sage-femme de l'hôpital ou une sage-femme extérieure vous sera proposé lors de votre première consultation (entretien au pavillon SICLET).

Vous choisissez le moment où vous souhaitez avoir cet entretien. Il est cependant préférable et vivement recommandé qu'il se déroule **durant le 4ème mois**.

C'est un **temps d'échange et d'écoute**. Il vous permet d'**exprimer vos besoins et vos attentes**, d'évoquer vos difficultés psychologiques, matérielles, sociales et familiales. La sage-femme peut quant à elle vous **rassurer, répondre à vos interrogations** et trouver une solution avec vous. Elle vous informera également sur les cours de préparation à l'accouchement.

Pour cet entretien, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du **secrétariat du service gynécologique-obstétrique de l'Hôpital Privé Claude Galien** au **01.69.39.90.31**

Le « **Petit Galien** » vous propose également des entretiens avec les **psychologues cliniciennes**.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Dr Gemma au 01.69.39.15.85 et avec le Dr Raga au 01.69.39.96.22.

Il vous est également possible de bénéficier de séances avec nos ostéopathes.



Les formalités administratives

A chaque consultation et/ou hospitalisation, merci d'avoir **TOUJOURS** avec vous :

- ❖ Une **pièce d'identité** (Carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire) ou une carte de séjour en cours de validité
- ❖ Votre **carte vitale à jour** (vous disposez d'une borne Vitale dans le hall d'entrée au niveau des admissions pour la mettre à jour) **et/ou attestation de CMU** (Couverture Maladie Universelle) **ou AME** (Aide Médicale d'Etat)
- ❖ Votre **carte mutuelle** ou demande de prise en charge de la Mutuelle
- ❖ Votre **PASSEPORT MATERNITÉ** avec **TOUS les examens** (examens biologique, échographies...), votre **carte de groupe sanguin** et les **dates de rendez-vous effectués** durant votre grossesse.
Vous pouvez ranger tous ces documents à la fin du livret ; un emplacement a été spécialement conçu à cet effet.

La déclaration de grossesse

Lors de votre consultation de suivi de grossesse du 1^{er} trimestre, votre déclaration de grossesse vous sera remise.

Il est **très important** de **la transmettre** à votre Caisse d'Assurance Maladie ainsi qu'à votre Caisse Allocations Familiales **avant le 3^{ème} mois de grossesse.**

Mon arrivée à la maternité

Où dois-je aller ?

La **maternité** se trouve dans le **Bâtiment B** (à droite en arrivant à l'accueil) au **1^{er} étage**. Vous y trouverez les chambres, le poste de soin, la nurserie, le service de néonatalité, la surveillante de maternité ainsi que son secrétariat.

Les sages-femmes, les auxiliaires de puériculture et les aides-soignantes sont présentes dans le service **24h/24**.

Dans tous les cas, présentez-vous :

- ❖ La journée : au secrétariat de gynécologie (au RDC à côté de l'accueil)
- ❖ La nuit : à l'entrée de l'Hôpital Privé Claude Galien ; sonnez à l'interphone ou au service des urgences de l'hôpital qui vous dirigera vers une sage-femme.

Quand dois-je venir ?

Vous devez vous présenter à l'hôpital :

- ❖ Dès que vous ressentez les premiers signes annonçant que l'accouchement est proche (contractions utérines rapprochées et douloureuses toutes les 5 ou 10 minutes, perte des eaux...)
- ❖ Le jour du terme de votre grossesse à partir 09h30 si vous n'avez pas accouché.
- ❖ Si votre bébé n'a pas bougé malgré les stimulations de la journée et/ou de la nuit.
- ❖ Si vous saignez brutalement

Vous serez accueillie et prise en charge de jour comme de nuit par une équipe médicale attentive et à votre disposition.



La néonatalogie



Depuis les décrets du 9 octobre 1998, les maternités sont classées en trois types selon le niveau de soins dispensés aux nouveau-nés.

L'Hôpital Privé Claude Galien a **un service de néonatalogie de type IIa** qui lui permet de **prendre en charge** dans l'unité de néonatalogie les **nouveau-nés à partir de 32 semaines** et ceux nécessitant une surveillance particulière.

Chaque jour, le pédiatre ainsi que **le personnel soignant vous guident** et vous aident vous et le papa à découvrir votre bébé et à apprendre à reconnaître ses besoins. **Un examen est effectué le 1^{er} et le 4^{ème} jour.**

Vous pouvez l'allaiter, quel que soit le terme, au sein. Dans le cas où votre bébé a du mal à téter et que vous décidez de le nourrir avec votre lait, la puéricultrice vous proposera un tire-lait. Sinon, un lait adapté lui sera donné. Dans tous les cas, la puéricultrice est là pour vous aider et vous accompagner dans votre choix d'allaitement.

La durée du séjour est de 4 jours (3 jours sous certaines conditions)

Vous et le papa pouvez venir **voir votre bébé à toute heure du jour et de la nuit**. L'hôpital Claude Galien possède également une unité Kangourou qui vous permet de ne pas être séparée de votre bébé et de rester à ses côtés pendant 10 jours en hospitalisation.



**En cas d'urgence,
un pédiatre réanimateur, un
obstétricien et un anesthésiste
sont présents dans
l'établissement
24h/24, 7j/7**



LE TEST AUDITIF

Une autorisation de repérage du bon fonctionnement de l'audition vous sera demandée à la naissance de votre enfant.

Cette pratique de **repérage systématique de l'audition des nouveau-nés** permet, si nécessaire, **une prise en charge la plus rapide et donc la plus efficace possible.**

Votre bébé sera inscrit pour passer les premiers tests auditifs dans l'enceinte de l'hôpital avec une puéricultrice dans les 3 jours suivant sa naissance.

Ce test indolore vise à contrôler le bon fonctionnement des 2 oreilles de votre bébé à l'aide de sons brefs émis dans chacune de ses oreilles. Les **résultats** sont **immédiats.**

Dans le cas où les tests ne seraient pas concluants, un second test aura lieu le lendemain. Si celui-ci n'était toujours pas satisfaisant, un rendez-vous sera pris avec l'ORL, le Dr Coiffier, pour effectuer des tests plus approfondis. Les rendez-vous du Dr Coiffier se dérouleront au « Petit Galien » (pavillon Siclet)



UN BEAU TROUSSEAU DE TOILETTE POUR MAMAN ET BÉBÉ



Pour votre entrée en maternité merci de prévoir le trousseau suivant

POUR BÉBÉ

- ☺ 6 pyjamas
- ☺ 6 bodys
- ☺ 2 brassières de laine
- ☺ 4 paires de chaussettes ou chaussons
- ☺ 2 turbulettes ou 1 gigoteuse
- ☺ 1 bonnet
- ☺ 1 savon / shampoing bébé
- ☺ Du coton
- ☺ 3 serviettes de toilette
- ☺ 1 sérum physiologique
- ☺ 1 brosse bébé
- ☺ 1 thermomètre électronique bébé
- ☺ Des couches

**POUR LA SORTIE : UN SIÈGE AUTO
CONFORME À LA RÉGLEMENTATION
EUROPÉENNE**

POUR MAMAN

- ☺ 1 brumisateur d'eau minérale
- ☺ 3 chemises de nuit ou tenues confortables
- ☺ 1 tee-shirt
- ☺ 2 paquets de serviettes hygiéniques flux abondant
- ☺ Slips non périodiques à usage unique (filets)
- ☺ Serviettes de toilette
- ☺ Nécessaire complet de toilette

SI ALLAITEMENT

- ☺ Coquilles silicone d'allaitement
- ☺ Pommade à base de Lanoline pure
- ☺ Bouts de seins en silicone (Medela 16 mm et 20 mm)

DOCUMENTS INDISPENSABLES À APPORTER

- ☺ Votre passeport maternité avec tous vos examens
- ☺ Livret de famille
- ☺ Carte de groupe sanguin avec facteur Rhésus
- ☺ Numéro d'allocataire
- ☺ Carte vitale ou attestation de la sécurité sociale de moins de 3 mois
- ☺ Numéro de sécurité sociale du conjoint
- ☺ Prise en charge éventuelle de votre mutuelle

PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN CAS DE TOXOPLASMOSE NÉGATIVE

Afin de protéger votre futur enfant et d'éviter de contracter une toxoplasmose, il vous faut prendre les **précautions suivantes** :

1. Mangez de la **VIANDE TRÈS CUITE**, évitez la viande saignante (steak tartare, fondue bourguignonne, brochettes, méchouis...)
2. **Lavez à grande eau TOUS les légumes ou fruits CONSOMMÉS CRUS.**
3. **ÉLOIGNEZ LES CHATS** ; les nourrir avec des aliments spécialisés ou bien cuits. **Faites nettoyer leurs bacs à litières** avec de l'eau de javel **par une autre personne.**

Deux gestes ESSENTIELS et IMPÉRATIFS:
LAVEZ-VOUS LES MAINS AVANT LES REPAS
ET FAITES BIEN CUIRE BIEN LA VIANDE

En liaison avec votre laboratoire, **continuez à surveiller les réactions sérologiques de la toxoplasmose toutes les 4 semaines.**

Si l'infection se produisait, ces examens la détecteraient immédiatement et le traitement qui protège votre enfant pourrait ainsi être entrepris sans retard.

BIENVENUE À BÉBÉ

Vous venez de **mettre au monde votre bébé** et vous vous posez déjà plein de questions.

Vous êtes sa maman, **ayez confiance**, il faut prendre du temps pour apprendre à le connaître.

L'équipe des médecins, sages-femmes, puéricultrices et auxiliaires de puériculture vous adresse **toutes leurs félicitations**, et se tient à **vos dispositions** pour mieux **vous accompagner**, et **vous informer** et **répondre à toutes vos demandes et interrogations** durant votre séjour à l'Hôpital Privé Claude Galien.

Les informations qui suivent ont été conçues par l'équipe de la maternité pour aborder avec vous les aspects pratiques de votre séjour et répondre aux questions que vous vous posez le plus fréquemment.



MA JOURNÉE EN MATERNITÉ :

↳ Chaque jour, à partir de 9h, en nurserie, vous pourrez vous occuper de la toilette de votre bébé encadrée par les auxiliaires de puériculture.

- ❖ La sage-femme passera vous voir 2 fois par jour.
- ❖ Un gynécologue passera chaque jour.
- ❖ Un pédiatre passera tous les jours dans le service et verra les bébés dans les premières 24 heures et le jour de leur sortie.

↳ Visites :

- ❖ Seule la visite du papa est autorisée dès le matin.
- ❖ Les autres visites sont autorisées de 12h30 à 20h00
- ❖ Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés à venir dans le service à l'exception des frères et sœurs.

↳ Des ateliers d'accompagnement vous sont proposés durant votre séjour en maternité :

- ❖ Allaitement
- ❖ Massage portage
- ❖ Retour à domicile
- ❖ Les nuits de bébé
- ❖ Les pleurs de bébé

Vous pourrez y avoir accès de 15h à 16h après inscription dans le service.

COMMENT ALIMENTER MON BÉBÉ ?

Le **choix** du type d'alimentation de votre bébé **vous appartient**. Quel qu'il soit, **vous devez vous sentir à l'aise** dans votre décision pour **être en accord avec vous-même et votre bébé**.

ALIMENTATION MATERNELLE

❖ Vous pouvez mettre votre bébé aux seins 10 minutes de chaque côté, à chaque tétée, jusqu'à la montée de lait qui a lieu vers le 3^{ème} jour qui suit l'accouchement (un peu plus tard si vous avez accouché par césarienne).

❖ Ensuite, il faudra donner un sein en alternance à chaque tétée ou les 2 à chaque tétée, suivant les besoins de votre bébé.

❖ Dès qu'il y a montée de lait, il est conseillé de porter des coquilles d'allaitement afin d'éviter les engorgements et d'utiliser une pommade à base de Lanoline en prévention des crevasses.

L'allaitement maternel est à la demande.

❖ Votre bébé ne doit pas être réveillé la nuit sauf si son poids est en dessous de 2,5 kg et sur indication médicale.

❖ Variez au maximum votre alimentation. Hydratez-vous bien.

❖ Faites une sieste dans la journée quand bébé le permet.

❖ N'utilisez pas de tétine pour votre bébé avant 5 semaines.

ALIMENTATION AU BIBERON

❖ Les 48 premières heures

- ▶ Vous ne donnerez pas plus de 30 à 40 g par biberon.
- ▶ 3h au minimum et 5h au maximum doivent séparer les biberons.
- ▶ Votre bébé ne doit pas être réveillé la nuit sauf si son poids est en dessous de 2,5kg et sur indication médicale.

❖ Au-delà des 48 premières heures

- ▶ Votre enfant boira ce qu'il veut à chaque biberon, s'il ne régurgite pas.

❖ Préparation des biberons

- ▶ Lavez et rincez bien les tétines et les biberons.
- ▶ Utilisez du lait en poudre 1^{er} âge.

- ▶ Respectez les dosages : une mesurette de lait rase pour 30ml d'eau minérale.
- ▶ Versez d'abord la quantité d'eau nécessaire avant de mettre les mesurettes de lait.
- ▶ Proposez des biberons de 90ml, soit 90ml d'eau + 3 mesurettes.
- ▶ Augmentez les quantités en fonction des indications du pédiatre et de l'appétit de votre bébé.
- ▶ Ne réchauffez pas au micro-onde.
- ▶ Jetez le lait non consommé.
- ▶ Pas de stérilisation.



Bien entendu, **chaque bébé et chaque maman sont différents**. Ces quelques informations constituent une indication générale. **Pour plus de conseils et de recommandations** vous pouvez également consulter le site internet www.mpedia.fr.



LES PETITS CONSEILS GÉNÉRAUX

- ❖ Température de la chambre de bébé : 18 à 20°C.
 - ❖ Pendant sa toilette : 22°C.
 - ❖ Température de son bain : 37°C.
 - ❖ Ne mettez **JAMAIS** le berceau près d'une source de chaleur.
-
- ❖ Pensez à aérer la chambre de bébé.
 - ❖ Couchez votre bébé sur le dos pour dormir (jamais sur le ventre)
 - ❖ Alternez la position de la tête pour éviter les têtes plates.
 - ❖ Il est inutile de peser et de prendre la température de votre bébé tous les jours.
-
- ❖ La première promenade est autorisée dès la sortie de la maternité en évitant les lieux publics trop bruyants et trop fréquentés (centres commerciaux...)
 - ❖ Votre bébé doit voir le médecin à 15 jours et à 1 mois. Ces deux consultations sont **OBLIGATOIRES** et il est souhaitable qu'elles soient assurées par le médecin qui suivra ensuite votre enfant.



À LA MAISON AVEC BÉBÉ

La toilette de bébé

LE CORPS

- ↪ Savonnez votre enfant sans oublier le cuir chevelu.
- ↪ Plongez-le dans un bain à 37°C sans l'immerger complètement.
- ↪ Séchez-le bien, sans frotter. N'oubliez pas les plis (cou, aine).

LE VISAGE, LES YEUX, LE NEZ, LES OREILLES

- ↪ Avec une compresse ou un coton humecté d'eau minérale.
- ↪ N'utilisez pas de coton tige.
- ↪ Changez de compresse pour chaque œil.

LE CHANGE

- ↪ Lavez le siège à l'eau et au savon aussi souvent que nécessaire.

L'OMBILIC

- ↪ Le cordon n'est pas tombé : désinfectez le cordon avec de la Biseptine.
- ↪ Le cordon est tombé : faites les mêmes soins jusqu'à cicatrisation complète.



Ma sortie de la maternité

Quand puis-je sortir de la maternité ?

Votre sortie de la maternité ainsi que celle de votre bébé se fait **après avis médical** (gynécologue-obstétricien et pédiatre).

Les sorties du service se font tous les jours à partir de 12h (y compris les dimanches et jours fériés) en fonction du pédiatre ainsi que du médecin ou de la sage-femme qui vous examinera et établira votre ordonnance.

Lors de cette visite, vous pourrez aborder les sujets concernant la contraception, les soins, la rééducation post-natale ou tout autre sujet que vous souhaitez évoquer.

Que dois-je faire à ma sortie de la maternité ?

Lors de votre sortie, le **carnet de santé et l'ordonnance de soins** vous seront remis. Avant de sortir de l'établissement, n'oubliez pas de vous rendre au **service des Admissions** (au rez-de-chaussée) afin de clôturer votre séjour et de procéder au règlement si nécessaire.

Appréciations et suggestions

À tout moment de votre séjour parmi nous, n'hésitez pas à venir nous voir pour toute question. Un questionnaire de satisfaction, anonyme, vous sera également remis à votre 3^{ème} jour d'hospitalisation. Une fois rempli, vous pourrez le redonner à l'équipe soignante à tout moment ou le déposer dans la boîte aux lettres rouge à côté de l'ascenseur. Toutes vos demandes ou suggestions sont régulièrement transmises à l'équipe médicale en vue d'améliorer les soins et services qui vous sont proposés.

Que dois-je faire après mon retour à domicile ?

Dans les deux mois qui suivent votre accouchement (ou un mois après en cas d'accouchement par césarienne), vous serez invitée à effectuer une **visite post-natale** soit au centre de protection maternelle (gratuitement) soit chez votre gynécologue de ville, votre médecin traitant ou une sage-femme libérale.

Afin de vous aider dans votre éventuel choix d'aller voir une sage-femme libérale, nous vous communiquons avec votre passeport maternité une liste indicative de sages-femmes exerçant près de chez vous.

LES SAGES-FEMMES LIBERALES PRES DE CHEZ VOUS

Sages-Femmes	Téléphone	zone d'activité	Déclaration et Suivi de grossesse	Entretien de 4è mois	Monitoring à domicile	Préparation à la naissance	Préparation à la naissance Yoga	Activité Piscine et Maternité	Suites de couches à domicile	Rééducation périnéale	Portage des bébés en écharpe	Massage des bébés	Suivi gynécologique physiologique	Langues parlées
PARION Florence	06 81 99 04 42	Villecresnes		X		X	X		X	X				
ETIENNE Yaëlle		Villecresnes	X	X		X			X	X				
DEL PORTO Barbara	01 69 52 31 31	Yerres, Brunoy, Montgeron, Vigneux, Crosne			X	X			X	X				
TRICHET Florence		Yerres, Brunoy, Montgeron, Vigneux, Crosne			X	X			X	X				
HAMON Stéphanie		Yerres, Brunoy, Montgeron, Vigneux, Crosne			X	X			X	X				
FRAIOLI Céline	06 45 60 15 87	Lieusaint, Epinay, Quincy, Boussy-Saint-Antoine, Tigery, Saint-Pierre-du-Perray, Saint-Germain-les-Corbeil, Corbeil, Evry, Ris-Orangis			X	X			X	X	X			
CORROLEUR Gaëlle		Lieusaint, Epinay, Quincy, Boussy-Saint -Antoine, Tigery, Saint-Pierre-du-Perray, Saint-Germain-les-Corbeil, Corbeil, Evry, Ris-Orangis			X				X					
RAMONEDE Brigitte	06 89 42 78 14	Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy, Savigny-le-Temple, Epinay, Quincy, Boussy-Saint -Antoine	X	X	X	X			X	X patientes déjà connues ou pathologie périnéo-sphinctérienne	X	X	X	Anglais LSF
DE STEFANO Christelle	06 03 40 91 15	Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy, Savigny-le-Temple, Epinay, Quincy, Boussy-Saint -Antoine	X	X	X	X			X	X patientes déjà connues ou pathologie périnéo-sphinctérienne		X	X	Anglais

Sages-Femmes	Téléphone	zone d'activité	Déclaration et Suivi de grossesse	Entretien de 4 ^è mois	Monitoring à domicile	Préparation à la naissance	Préparation à la naissance Yoga	Activité Piscine et Maternité	Suites de couches à domicile	Rééducation périnéale	Portage des bébés en écharpe	Massage des bébés	Suivi gynécologique physiologique	Langues parlées
ROUBAIX Audrey	06 66 90 00 31	Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy, Savigny-le-Temple, Epinay, Quincy, Boussy-Saint -Antoine	X	X	X	X			X	X			X	
RENAULT Isabelle	01 96 39 90 31	CHP Claude GALIEN		X		X								
PAUQUET Michèle	01 96 39 90 31	CHP Claude GALIEN				X								
UGARTE Fabienne	01 96 39 90 31	CHP Claude GALIEN		X		X								
ETIENNEY Pauline	06 60 12 96 66	Sucy-en-Brie, Bonneuil		X		X			X	X				
SARRALIE Lydie	06 61 34 76 43	Brie-Comte-Robert et environs	X	X	X	X			X	X			X	
ROUAULT Céline	09 50 54 90 64	Ozoir-La-Ferrière	X	X	X	X	X		X patientes suivies en anté-natal	X				

